

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 10 mars 2022

Quatre opérateurs majeurs se mobilisent pour la prévention des risques dans l'industrie agroalimentaire bretonne

La place de l'humain est un enjeu primordial de « l'Usine agroalimentaire du futur ». La prévention des risques, et notamment les Troubles Musculo Squelettiques (TMS), sont au cœur des préoccupations des entreprises comme de la puissance publique, et mobilisent de nombreux acteurs comme la Carsat Bretagne, l'ABEA, Bretagne Développement Innovation et l'ARACT. Ces acteurs-clés signent une convention de partenariat inédite pour mieux analyser et traiter les enjeux de TMS et les risques au travail, en appui d'innovations développées sur le territoire et financées par la Région Bretagne, jeudi 10 mars 2022 à 11h sur le Salon CFIA.

Dans le cadre de leurs missions respectives, la Carsat Bretagne, l'ABEA, Bretagne Développement Innovation et l'ARACT souhaitent travailler de concert, afin de contribuer efficacement à la prévention des risques et plus particulièrement des Troubles Musculo Squelettiques (TMS), au bénéfice des entreprises de l'agroalimentaire breton et de leurs salariés.

Les TMS : un enjeu de taille pour les industries agroalimentaires

Les Maladies Professionnelles (MP) des TMS du secteur agroalimentaire représentent 35% des MP TMS de la région.

L'activité professionnelle joue un rôle prépondérant dans l'apparition ou l'aggravation des TMS. C'est notamment le cas lorsque l'organisation du travail (les rythmes et cadences de travail, la conception des situations de travail, la formation...) fait émerger deux types de facteurs :

- Des facteurs psychosociaux : pression temporelle, manque d'autonomie des salariés, manque de soutien social, travail monotone...
- Des facteurs biomécaniques ou physiques : gestes répétitifs, efforts excessifs, positions articulaires extrêmes, port de charges lourdes, vibrations, froid...

Si les métiers de l'agroalimentaire sont particulièrement concernés, l'ensemble de ces facteurs sont autant de leviers pour agir sur l'organisation du travail qui doit être réinterrogée face à ces risques.

Par cette convention-cadre, les 4 signataires souhaitent accompagner une meilleure prise en compte de l'Humain dans l'industrie agroalimentaire. Pour cette raison, la signature se déroulera au CFIA, rendez-vous incontournable de l'agroalimentaire, sur le plateau « Usine Agro du Futur », showroom de 450 m² situé Hall 6 - Stand A2.D3, et qui se décline cette année autour de la thématique de « l'usine bas carbone ».

Cette convention de partenariat inédite vise notamment à :

- Mettre à disposition un appui méthodologique sur la démarche de prévention, en particulier celle des TMS, la démarche d'intégration des principes en sécurité et santé au travail dans l'acquisition ou la conception d'équipements de travail et la place de l'activité de l'opérateur dans ce processus ;
- Définir les intérêts, limites et conditions de réussite d'utilisation des différents logiciels de captures de mouvement et autres innovations dans ces projets de conception d'équipements et dans l'analyse des situations de travail existantes ;
- Établir des repères méthodologiques dans ce processus de conception privilégiant une approche centrée sur le travail qui dépassera les seuls facteurs de risques biomécaniques et normes anthropométriques ;
- Partager l'ingénierie de prévention et capitaliser : pratiques et outils déployés en matière d'évaluation du risque TMS, démarches de prévention des TMS, transformations des situations de travail en entreprises, notamment via des actions de formation/sensibilisation auprès des IAA bretonnes.
- Apporter entre autres des solutions innovantes d'analyse de postures aujourd'hui conçues par des PME bretonnes et financées par la Région Bretagne qui associé à une analyse du travail dans sa globalité apportera des pistes de solutions techniques humaines et organisationnelles.



Contact presse :

Suzana Siloret – Carsat Bretagne – communication@carsat-bretagne.fr – 07 60 63 85 35



A propos de la Carsat Bretagne

Entreprise privée exerçant une mission publique, la CARSAT Bretagne (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Carsat Bretagne : www.carsat-bretagne.fr

A propos de l'ABEA

L'ABEA est le représentant professionnel de la filière agroalimentaire régionale, engagée pour la création de valeurs économiques et humaines. L'ABEA accompagne 200 entreprises et sites adhérents, soit plus de 50 000 salariés, autour de programmes collectifs d'appui à la compétitivité et d'accélérateurs de compétences.

En savoir plus : www.abea.bzh

A propos de Bretagne Développement Innovation

Financée par la Région Bretagne, l'agence régionale de développement économique et d'innovation BDI est positionnée pour anticiper et accélérer les transitions de l'économie régionale. en particulier sur les enjeux de :

- Cybersécurité
- Numérique & agri-agro
- Voile de compétition
- Énergies marines
- Hydrogène renouvelable

Ses compétences visent à structurer des filières régionales fortes en facilitant l'expérimentation de nouvelles solutions, en permettant l'accès à de nouveaux marchés et en développant l'attractivité du territoire.

A propos de l'ARACT

Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail, l'Aract Bretagne intervient auprès des PME-PMI bretonnes de tout secteur d'activités dans le cadre de sa mission de service public.

Ses missions contribuent à valoriser la prise en compte de l'organisation du travail et des conditions de travail des salariés dans les démarches concertées de changement des entreprises.